

Le risque allergique lié aux pollens et la prévalence individuelle en augmentation

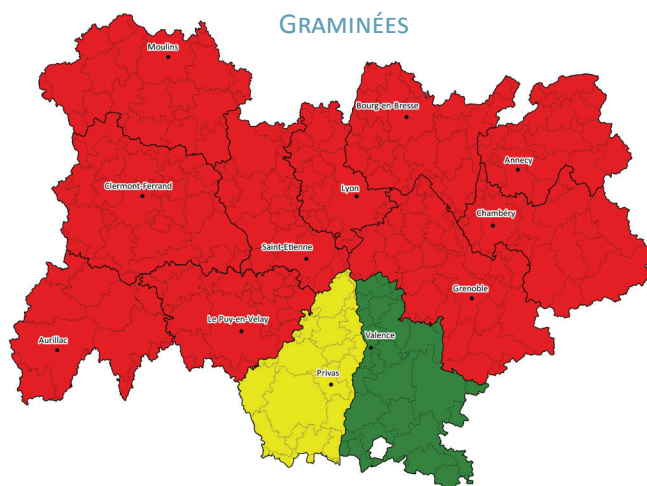
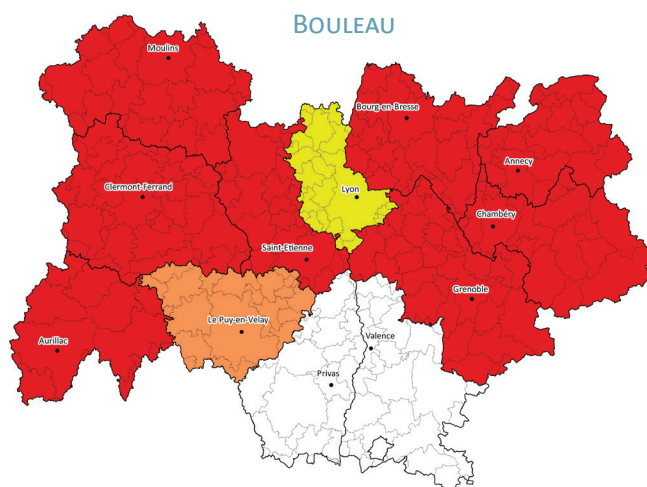
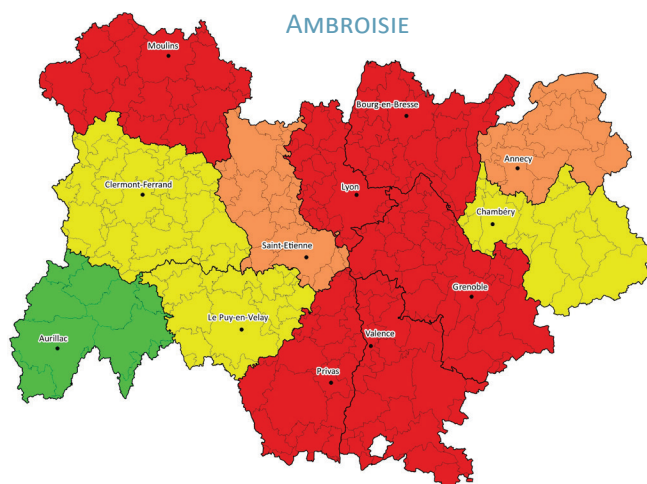
Les pollens sont des substances biologiques, naturellement émises par les plantes mâles et dont le rôle est d'assurer leur reproduction. Chez les plantes anémophiles, la dissémination est assurée par le vent, ce qui se traduit par une émission de grains de pollens plus abondante que chez les plantes entomophiles dont la dispersion du pollen est confié aux insectes.

La région Auvergne Rhône-Alpes, caractérisée par ses reliefs et climats variés, accueille une grande variété de plantes, dont certaines sont à l'origine de pollens allergisants. Le caractère allergisant est une propriété intrinsèque à chaque taxon, qui dépend à la fois de sa composition chimique et de sa capacité à pénétrer l'appareil respiratoire. Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), chargé de surveiller ces pollens sur l'ensemble du pays, estime qu'en Auvergne Rhône-Alpes, les pollens d'ambroisie, de bouleau et de graminées sont ceux qui présentent le risque le plus fort.

Alors qu'un Français sur cinq souffre d'allergie, 12 à 45 % d'entre elles seraient imputables aux pollens. L'apparition de symptômes (rhinites, conjonctivite, fatigue, asthme, ...) chez les personnes allergiques dépend de leur exposition. Cette dernière est fonction de différents paramètres comme la phénologie (période de la saison pollinique) de la plante, mais aussi les conditions météorologiques, qui déterminent la dispersion des pollens. Le RNSA produit un indicateur, « le Risque Allergique d'Exposition aux Pollens (RAEP) », reprenant l'ensemble de ces déterminants. Il varie entre 0 (pas de risque allergique) et 5 (toutes les personnes allergiques ont des symptômes).

Les cartes ci-contre présentent le RAEP maximum des trois taxons identifiés par le RNSA comme présentant le risque le plus fort sur la région (ambroisie, bouleau, graminées). Le RAEP maximum est ici évalué pour les trois années de 2013 et 2015 afin de lisser les variations météorologiques annuelles. Chaque département est qualifié à partir d'un capteur positionné dans une ville jugée représentative du département par le RNSA.

RISQUE ALLERGIQUE D'EXPOSITION AUX POLLENS (RAEP)
MAXIMUM 2013-2015



Echelle du Risque Allergique d'Exposition aux Pollens

- Risque nul
- Risque très faible
- Risque faible
- Risque moyen
- Risque élevé
- Risque très élevé
- Absence de données

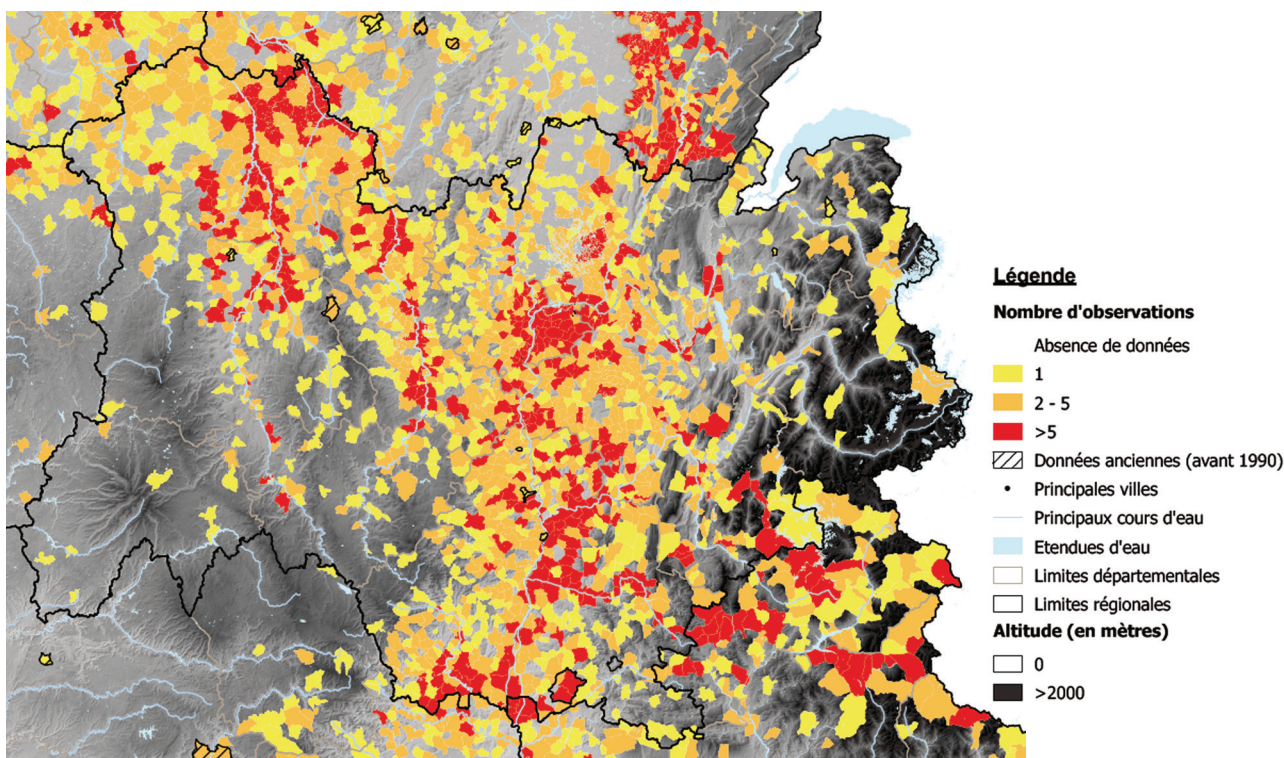
Source: RNSA - Exploitation: Cerema

Le risque pour les graminées et le bouleau est distribué de manière relativement homogène sur l'ensemble de la région à l'exception des départements les plus au sud (Ardèche et Drôme).

Concernant l'ambrosie, le risque est le plus important sur l'ensemble de la vallée du Rhône et l'Allier. La région Auvergne Rhône-Alpes est aujourd'hui la plus touchée par la prolifération de l'ambrosie et le risque allergique associé. En 2014, l'Observatoire Régional de Santé Rhône-Alpes estimait que la prévalence individuelle de cette allergie augmentait et atteignait 13 %, contre 9 % en 2004. Elle pouvait même atteindre 21 % dans les zones géographiques les plus exposées.

L'implantation de l'ambrosie, cartographiée par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux (FCBN) permet de localiser plus finement les territoires particulièrement touchés par la problématique comme Moulins, Lyon, Valence et Grenoble.

RÉPARTITION COMMUNALE D'AMBROSIA ARTEMISIIFOLIA EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ÉTAT DES CONNAISSANCES EN JUIN 2016



Source: MASS - Auteur: Anaïs Just - Juin 2016 ©IGN 2011:BD_CARTO- Données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification



Le pollen de l'ambrosie est très allergisant et responsable de diverses pathologies, notamment de l'appareil respiratoire. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre avec écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels trachéite ou toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La fréquence de l'allergie à l'ambrosie est importante : selon la zone, 6 à 12% de la population exposée y est allergique.

(source: Ministère des Affaires sociales et de la Santé)